Image not found or type unknown

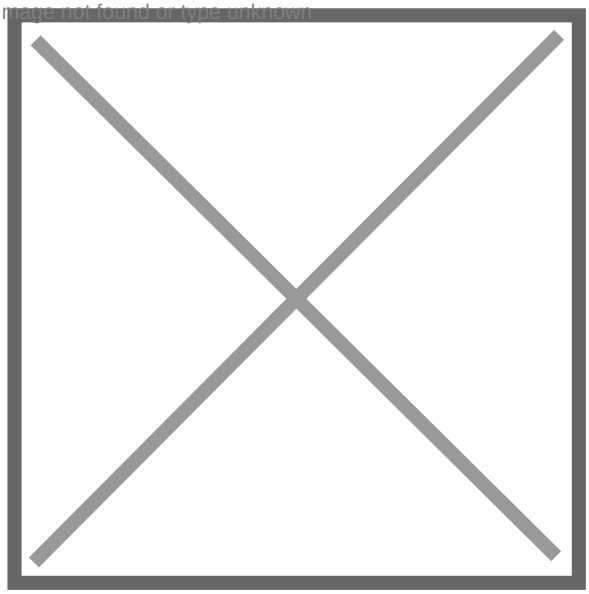

Injonction à payer une facture non justifiée

Par **charroppin**, le **03/06/2008** à **10:01**

Bonjour
J'ai loué un terrain et un bâtiment pour une activité équestre. Fin de la location en février 2008. Le propriétaire me demande de payer l'évacuation de son fumier (3000 euros) car il ne peut plus l'entreposer gratuitement chez une tierce personne qui refuserait désormais d'en prendre à cause de négligences de ma part
J'ai reçu une facture et 4 lettres via une société de recouvrement et ai fait la sourde oreille.
J'ai reçu une lettre menaçant d'injonction à payer via huissier .

Impliquer la tierce personne dans cette affaire me semble délicat et risqué car je ne vois pas quel intérêt elle aurait à me défendre au détriment du propriétaire avec lequel depuis il semble qu'elle refait affaire (compliqué tout ça)

Dois-je continuer à faite le mort, demander des justifications, attendre l'implication de la justice ou chercher à me justifier au plus vite ? Merci de me conseiller

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés